

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU DOUBS ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD CANTON D'HERIMONCOURT

Commune de SELONCOURT 25230

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

DCM2012-04-18-10		<u>Séance du 18 avril 2012 à 18h00</u>				
		L'an deux mille douze le dix-huit				
		pour la session ordinaire du mois d' AVRIL				
		le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en				
		Mairie de Seloncourt - Salle des mariages après convocation légale, sous la				
		Présidence de Madame THARIN Irène, MAIRE				
NOTA		ue le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 19 avril vocation du Conseil Municipal avait été faite le 10 avril 2012 et que le nombre des cice est de 29.				
	Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9, du Code Géné Collectivités Territoriales Le Maire					
		Etaient présents				

Etaient excusés ayant donné procuration

OBJET: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EDUCATIVES ET SOCIALES - 2012

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de donner suite aux demandes de subventions émanant de structures liées au domaine éducatif et social. Elle propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions indiquées aux organismes suivants :

Dénomination	Sommes votées en 2008	Sommes votées en 2009	Sommes votées en 2010	Sommes votées en 2011	Sommes proposées en 2012	vote
FRANCAS	75 455	87 770	89 000	105 000	115 000	
Comité des Œuvres Sociales	12 300	14 050	15 000	15 375	16 265	
Coopérative scolaire Ecole Mognetti	1 596	1 584	1 572	1 656	1 642	
Coopérative scolaire Ecole de Berne	1 992	1 992	1 896	1 884	1 948	
Coopérative scolaire Ecole M. Levin	1 356	1 296	1 500	1 536	1 446	
Coopérative scolaire Ecole L. Michel	1 128	1 068	1 236	1 200	1 188	
Foyer Socio-Educatif Collège Hérimoncourt	717	902	900	900	900	
Foyer Socio-Educatif Collège Seloncourt	983	812	800	800	800	
FSE Collège de Seloncourt subvention exceptionnelle	-	-	800	800	*1000 €	

Collectif Petite Enfance CAF Montbéliard	250	295	300	232	232	
Relais Assistantes Maternelles					7 130	

^{*}Pour mémoire, 1000 € de subvention exceptionnelle ont été votés en CM du 31/01/2012 - FSE Hautes Vignes - section VTT

La Commission Vie associative et Sportive, réunie le 2 avril 2012, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Madame le Maire entendu, se prononce à/par.....

- sur l'adoption des présentes dispositions,
- approuve l'attribution des subventions aux organismes à vocation éducative et/ou sociale,
- et autorise Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous documents.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus. Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

> Seloncourt, le 18 avril 2012 Le Maire *Irène THARIN*